



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU 21 MAI 2015**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 21 mai 2015.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 30 avril 2015

Tirage jury criminel

Convention de mise à disposition des locaux multi-accueil « Les Coccinelles »

- Valider le projet de convention de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Les Coccinelles » situés 11, boulevard du Pont 57310 Guénange,
- Autoriser le Maire à procéder à la signature de cette convention.

Convention de mise à disposition du service d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au profit de la Commune

- Valider le projet de convention de mise à disposition du Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, au profit de la Commune de Guénange
- Autoriser le Maire à procéder à la signature de cette convention et à engager toute démarche nécessaire à sa mise en œuvre.

Festival de théâtre de la canner 2015

De permettre des représentations les 4 et 5 juin 2015 à la salle Voltaire de Guénange, spectacle intitulé « Goupil » à l'occasion du Festival de Théâtre de la Canner, organisé par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan et le Théâtre Nihilo Nihil qui aura lieu du 4 au 16 juin 2015. Les conditions financières proposées par le Théâtre Nihilo Nihil sont identiques à l'année précédente, à savoir une participation de 6€ par élève.

La ville prendra en charge 2€ par élève, elle règlera la totalité de la facturation et récupérera 4€ par élève en émettant un titre de recettes auprès des écoles concernées.

Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	Sapeurs pompiers d'Illange	subvention jeunes sapeurs pompiers	100 €	Unanimité
6574	Amicale du personnel communal	solde subvention 2015 (Réf délib 26/02/2015)	20 000 €	Unanimité
TOTAL AIDE A LA LICENCE			20 100 €	
TOTAL GENERAL			20 100 €	

Avenant 1 lot 12 Travaux de développement du Pôle Sportif de Guénange

D'accepter un avenant concernant les travaux de développement du pôle sportif après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 21 mai 2015.

- Titulaire du Marché : HTP

Le présent avenant a pour objet l'adaptation du marché de travaux de l'entreprise suite aux circonstances exceptionnelles constatées et vérifiées par le bureau d'études et à la demande du maître d'ouvrage :

- Dessouchages + évacuation dans talus
- Terrassement et mise en œuvre 0/80 en lieu et place des souches le long de la rue du Rêve
- Mise en œuvre d'une couche drainante – Fourniture poussier – Pose d'une bande de guidage – réalisation d'un escalier en béton
- Reprise et dévoiement des réseaux d'assainissement des vestiaires du stade (contre-pente constatée)

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ INITIAL : 03 juin 2014

AVENANT AVEC INCIDENCE SUR LES DELAIS : sans incidence

- Incidence sur le montant du marché :

- Montant du marché initial : 95 845,50 € HT
- Augmenté de l'avenant n°1 15 484,40 € HT (16,16%)

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de : **111 329,90 HT soit 133 595,88€ TTC**

Renouvellement de la commission D.S.P. Centre Equestre

De désigner :

TITULAIRES :

M. LA VAULLÉE Jean-Pierre
M. DODREMER Patrick
M. BELKACEM Smaïl
Mme MULLER Jocelyne
M. LECRIVAIN Bernard

SUPPLEANTS :

M. BALLAND Eric
Mme CEDAT-VERGNE Nathalie
M. LEUBÉ Michel
M. SIEGWARTH Daniel
M. Raymond FLORCZAK

Renouvellement de temps partiel

- D'accepter, pour la période du 28 juillet au 31 août 2015, la demande de travail à temps partiel d'un agent, à raison de 50%,
- D'accepter pour un an renouvelable, à compter du 1^{er} septembre 2015, la demande de travail à temps partiel d'un même agent, à raison de 80%.

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE